



Le Conseil municipal invite tous les habitants ainsi que toutes les personnes engagées, hier et aujourd'hui, dans la sécurité de notre pays

- 10h30 : Cérémonie au cimetière Anglais avec dépôt de gerbe plus les sonneries des hymnes Anglais et Français.
- 10h45 : Cérémonie au cimetière Français avec dépôt de gerbe et dépôt de bouquets par les enfants, les sonneries aux morts et la Marseillaise, dépôt de gerbe sur la stèle du Commandant DE ROSE.

CORRID'HALLOWEEN : DIFFICULTES DE CIRCULATION



Afin de sécuriser le passage de la Corrid'halloween :

- Le stationnement sera interdit le jeudi 31 octobre à partir de 12h00 .
- La circulation interdite à partir de 17h00 dans les rues suivantes jusqu'à l'issue de la manifestation et après dispersion du public : rue Emile Wenz, rue de Sachs (de la rue du Moulin à la rue du Champ du Seigneur), rue Louis Boiron, rue des Alouettes, rue Lefèvre, rue des Roses, rue André Poulain, rue du Bois du Salut, rue du Champ du Seigneur, place René Sarrette.

TRANSPORT GRAND REIMS MOBILITE

L'arrêt des bus de la ligne 07 se situe rue Emile Wenz, près du parking. Les horaires sont affichés et sont à retrouver sur le site internet de la commune.



RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes âgés de 16 ans sont invités à se faire recenser auprès de la mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Ce recensement est obligatoire pour passer les concours et les examens et participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC) .



PASSAGE DU CALENDRIER DES AGENTS DE LA COLLECTE

Les agents de la régie de collecte des déchets du Grand Reims passeront dans la commune pour le calendrier de fin d'année entre le 4 et 24 novembre 2024.



Le Joncavidulien

Bulletin municipal

Octobre 2024

Mairie de Jonchery-sur-Vesle
Place René Sarrette
51140 JONCHERY SUR VESLE

Contacts :

 03.26.48.50.03
 mairie.joncherysurvesle@wanadoo.fr

Sites :

 <http://www.joncherysurvesle.com>
Facebook : Village de Jonchery-sur-Vesle

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00.
Jeudi de 16h00 à 18h00.

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-16h. Le samedi de 9h à 12h.
Pas d'accueil téléphonique le mercredi après-midi.

Médiathèque municipale :

1 ter rue du Moulin
03.26.48.52.71
<http://jonchery-pom.c3rb.org>
mediatheque.joncherysurvesle@orange.fr

La Poste :

2 rue du Marché 51140 Jonchery-sur-Vesle
Lundi, Vendredi : 09h00 à 11h30.
Mercredi : 09h00 à 11h30 et 16h30 à 18h30.
Samedi : 09h30 à 11h30.
Mardi et Jeudi : Fermée.

Maison France Services : 03 26 08 36 44

Rue du Marché 51140 Jonchery-sur-Vesle
Lundi : 13h15-18h00
Mardi : 9h00-11h30 ; 13h30-19h00 sur R.D.V.
Mercredi : 9h00-12h00 ; 13h30-18h00
Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 13h30-17h00
Samedi : 10h00-12h00

Numéros utiles :

Véolia : 09 69 39 04 98
Pour transmettre les relevés :
www.service.eau.veolia.fr
Enedis : 09 72 67 50 51
GRDF : 0 800 47 33 33

Horaires de la déchetterie :

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi :
9h00-12h00 et 14h00-18h00.
Jeudi : 9h00-12h00.
Mardi, Dimanche et Jours fériés : Fermée.

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, j'ai une pensée toute particulière pour tous les sinistrés des inondations. Si certains mois de septembre nous offrent encore de beaux jours, celui-ci a été catastrophique dans beaucoup de régions.

Dans notre village, nous avons eu à déplorer quelques sous-sols inondés, mais nos anciens avaient eu la bonne idée de construire le village près de la voie qui menait à Reims plutôt qu'en bordure de Vesle, ce qui nous épargne de grosses inondations.

Toutefois, les arbres sont fragilisés par cet excès d'eau et nous continuons dans la mesure du possible à sécuriser ceux qui paraissent les plus vulnérables.

Les fleurs et décorations d'automne sont en place et vont contribuer à égayer le quotidien.

Une période plus faste s'annonce et nous allons renouer avec les commémorations et festivités.

Le 5 octobre, nous avons commémoré le 110^{ème} anniversaire du 1^{er} combat aérien. Merci à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation

Le 31 octobre, vous pourrez participer ou être spectateur de la 2^{ème} édition de la « corrid'halloween » qui a remporté l'an passé un franc succès.

Nous vous attendons nombreux le 11 novembre pour rendre hommage à nos soldats. Vous retrouverez le programme de la matinée en dernière page..

Viendront ensuite, le marché de Noël le 30 novembre organisé par Familles Rurales, un loto proposé par les associations le 8 décembre au profit du téléthon et le spectacle de Noël de la commune le 15 décembre.

La médiathèque communale vous offre également de nombreuses animations, vous pouvez consulter la programmation sur le site dédié, ou mieux vous y rendre, vous imprégner de l'ambiance et découvrir la magnifique fresque qui orne maintenant le mur au fond de la salle et les superbes dessins peints sur les murs.

Se retrouver, partager et communiquer vont redonner le moral à tous. Soyez nombreux à participer à ces moments festifs. Nous constatons à tous niveaux un énorme manque de bénévoles et chacun le sait, sans bénévoles, peu de choses sont possibles. Il est vrai que la vie trépidante d'aujourd'hui laisse peu de temps libre, mais si vous avez envie de donner quelques heures ou de participer à des actions ponctuelles, n'hésitez pas à nous contacter.

Voilà beaucoup de positif, mais n'oublions pas que les virus de l'hiver vont se manifester aussi alors protégez-vous.

Je vous rappelle que les séances de conseil municipal sont publiques et je ne peux que vous inviter à y assister. Je reste également à votre disposition pour vous recevoir et discuter de vos attentes et de vos propositions

Au plaisir de vous rencontrer.

A bientôt
Le maire

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(L'intégralité des délibérations est disponible en Mairie)

Séance du 16 octobre 2024

Présents : 11 ; Pouvoirs : 5 ; Absents : 7

Délibération D_2024_08_01 : DELIBERATION INFORMANT LE CONSEIL MUNICIPAL DU RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Le conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39 qui dispose que le Président d'un EPCI adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,
Vu le rapport présenté par la Communauté urbaine du Grand Reims pour l'année 2023,
Vu la note de synthèse valant exposé des motifs,
Le conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de prendre acte de la communication au Conseil municipal du rapport d'activités 2023 de la Communauté urbaine du Grand Reims, joint en annexe.

Délibération D_2024_08_02 : SUBVENTION MISSION LOCALE RURALE DU NORD MARNAIS 2024

Madame le Maire présente, comme chaque année, la demande de subvention de la Mission Locale Rurale du Nord Marnais, association "loi 1901" qui accompagne les jeunes demandeurs d'emploi dans la recherche d'emploi ou d'une formation.
La participation demandée des communes est maintenue à 1 € par habitant minimum.
Sur proposition, Le Conseil, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'accorder à la Mission Locale Rurale du Nord Marnais, une subvention annuelle de 2 000€. Les crédits figureront au compte 6558 du budget.

Délibération D_2024_08_03 à 10 : REPARTITION DES BENEFICES DU VIDE GRENIER 2024

Le conseil municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les crédits prévus,
Vu les différents travaux des associations lors de la manifestation,
Vu l'analyse de la commission association,
Vu les factures payées et les recettes,
Le Conseil, sur proposition du Maire et du rapport et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer une subvention à chaque association organisatrice du vide grenier du 11 septembre dernier (Cette somme représente une partie des droits de place perçus à cette occasion en fonction de leur participation).

PETANQUE : 751 €
ASSOCIATION LA JONC'k : 188 €
ASSOCIATION FOOTBALL CLUB : 188 €
ASSOCIATION DES 6 VILLAGES : 751 €
ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS : 188 €
ASSOCIATION TENNIS DE TABLE : 188 €
ASSOCIATION ADMR : 375 €
FAMILLES RURALES : 1126 €

Délibération D_2024_08_11 : DELIBERATION PORTANT SUR LA PARTICIPATION A LA REPARATION DE LA CLOTURE POUR LA SCI « LA JONCQUIERE »

Le conseil municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Budget Communal de l'exercice 2024 ;
Considérant les circonstances du sinistre survenu sur le domaine public communal en mitoyenneté avec les terrains appartenant à la MSA
Considérant que le montant des travaux de réparation est estimé à cinq mille six cent quatre-vingt-six euros (5 686€), devis effectué par la Joncquière, après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents :
- De prendre en charge une partie du montant de la facture, soit 2 500€ euros
- Donne tous pouvoirs au Maire pour la bonne exécution de la décision.

Délibération D_2024_08_12 : DELIBERATION PORTANT PROPOSITION D'ACHAT D'UN TERRAIN SITUE « AVENUE SAGUET »

Vu la proposition du propriétaire des parcelles cadastrées AC 0065 d'une superficie de 387m² et AC 0066 d'une superficie de 192 m², situées Avenue SAGUET à Jonchery-sur-Vesle.
Vu la négociation de la cession des parcelles cadastrées AC 0065 et AC 0066 au prix de 4 000€ TTC frais de notaire inclus.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'acquiescer ces parcelles pour le montant ci-dessus,
Et autoriser Madame le Maire :
- A signer tous les documents relatifs à cette vente des parcelles n° AC 0065 et AC 0066 situées Avenue SAGUET
- A imputer cette dépense dans les dépenses imprévues 020 de l'investissement.

Fin du conseil municipal à 20h50

Informations diverses

Le Maire informe :

La zone artisanale de la Sentelle a été rétrocédée au Grand Reims depuis quelques années.
L'entretien des trottoirs et de la rue etc... incombe à la Communauté urbaine du Grand Reims. Toutefois, celle-ci a délégué la tonte aux services municipaux.

CCAS :

L'invitation qui permet le choix entre repas et coffret a été distribuée. Les personnes nées en 1954 et avant qui n'auraient pas reçu l'invitation, sont invitées à se faire connaître en mairie.

Nadine POULAIN, commission Espaces verts

- Le merlon (espace qui entoure le lotissement du Parc aux daims a été entièrement nettoyé par une société.) Il conviendra lors d'une réunion de la commission de discuter de cet espace vert dont le coût d'entretien est très élevé.
- Plusieurs riverains signalent des arbres potentiellement « dangereux ». Nous prenons toutes les demandes et nous les faisons examiner par un professionnel.
Une fois encore il est demandé aux propriétaires de faire élaguer leurs arbres qui dépassent sur la voie publique et de tailler les haies qui masquent la visibilité dans les carrefours. Merci de donner une suite favorable.

Monsieur Philippe REMEN, Adjoint à la Communication :

- Courant novembre, la commission choisira le prestataire pour la refonte du site internet. Deux propositions intéressantes et répondant à notre cahier des charges seront étudiées.
- Concernant la Corrida, nous devrions dépasser le nombre d'inscrits 2024 (300). La limite cette année a été fixée à 450. Il reste encore de la place.
Inscriptions possibles jusqu'au 30/10 inclus. Départ à 19h30 le 31/10 en face de la médiathèque. Que vous soyez coureurs ou spectateurs venez déguisés.
- Le Mercredi 30 octobre prochain, notre commune sera mise à l'honneur sur France Bleu. L'émission sera diffusée en direct entre 9h30 et 10h30. Si le temps le permet l'émission se fera dans le parc municipal. Quatre personnes seront interviewées par Fabrice Morva.

Madame Sophie JOUEN, Adjointe au Fleurissement :

Une belle reprise pour la commission fleurissement avec l'action Nettoyons la nature organisée conjointement avec l'école primaire de notre village et Leclerc en partenaire. Merci aux enfants qui ont collecté 40kg de déchets pour préserver notre environnement. Un goûter offert par notre magasin Leclerc a été partagé tous ensemble. Le Troc plantes a encore été une belle réussite, échanges de plantes, conseils et sourires, tout en prenant un verre de l'amitié sous un beau soleil. MERCI à la famille Louis pour ce bon moment.
La verrière de la mairie a revêtu son décor terrifiant pour Halloween. L'ensemble des membres de cette commission s'attelle activement à la création des décorations de Noël afin de faire briller les yeux de chacun. Le fleurissement d'automne se déroulera le vendredi 18 octobre à partir de 8h30. Les bénévoles sont les bienvenus. Bel automne à tous.



Madame Catherine GERMOND, Adjointe aux Bâtiments :

Les études de rénovation intérieure de la salle polyvalente sont en cours. L'appel d'offre sera lancé la semaine prochaine.
Les deux portes extérieures de la salle polyvalente (traiteur et musique) ont été changées.

Nadine POULAIN, commission animations :

Le 5 octobre a eu lieu la commémoration du 1^{er} combat aérien qui s'est déroulé dans le ciel de Jonchery-sur-Vesle.
La journée a été fort appréciée. Merci aux Anciens Combattants, aux Poilus de la Marne, à la fanfare de ST Brice pour avoir accompagné le petit défilé.
Merci à Clémentine et Michael qui ont interprété brillamment la marseillaise dans sa version longue, ce qui a étonné petits et grands. Merci à Gérald qui a animé un atelier origami.
Merci à l'association Entre Deux Terroirs pour les deux représentations au lavoir de la commune.

Madame Sandra BANIERE, conseillère municipale déléguée à la médiathèque :

Tout le mois d'octobre, la médiathèque a accueilli une exposition de photos sous-marines. Nous remercions chaleureusement l'Association des Hommes Grenouilles de Champagne de Reims pour leurs magnifiques photos et pour leur conférence très intéressante le 4 octobre dernier.

D'autres animations vous attendent déjà :

- Un atelier dessin, animé par David Garcia **le mercredi 30 octobre à 14h30.**
- des créations d'Halloween, **le jeudi 31 octobre à 14h30.**
- un atelier percussions animé par les Ritmistas **le samedi 16 novembre à 10h.**

La rentrée littéraire se poursuit: de nombreuses nouveautés sont arrivées. Prochainement, vous pourrez venir emprunter les plus prestigieux prix littéraires décernés début novembre.
Grâce à des peintres de talent, l'intérieur de la médiathèque a changé. Après la fresque d'Angélique Cottentin inaugurée le 21 septembre, David Garcia vous a réservé de belles surprises. Merci à ces deux artistes !



Photo Lucien Bachelin

Nous vous informons que le contrat du conseiller numérique s'est terminé début octobre, mais cela ne doit pas vous empêcher de nous faire connaître vos besoins dans ce domaine afin que nous puissions vous venir en aide.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous sur nos différents sites pour suivre toute notre actualité, pour vous inscrire aux animations, et nous vous invitons à consulter notre flyer trimestriel pour suivre la suite de notre programme jusqu'au mois de décembre.

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024**